



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 8 décembre 2022 -

Délibération n°4.1.08/12/2022 relative à la sectorisation Parcoursup

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet
2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Sectorisation Parcoursup

Documents fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31

Quorum : 16

Membres présents : 15

Membres représentés : 6

Nombre de votants : 21

Nombre de suffrages exprimés : 21

Contre : 2

Abstention : 0

Pour : 19

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents et représentés, la sectorisation Parcoursup, telle que présentée en séance et décrite en annexe.

Chambéry, le 15 décembre 2022

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 05 JAN. 2023

Transmise au recteur le : 05 JAN. 2023

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.



CAPACITES D'ACCUEIL A L'ENTREE DU 1ER CYCLE 2023-2024

DIPLÔME	DOMAINE	MENTION LICENCE/SPECIALITE DUT	PARAMETRAGE PARCOURSUP (Parcours, spécialité, groupe spécifique)	SECTORISATION 2022	DEMANDES DE SECTORISATION 2023 auprès du Rectorat
LICENCE	ALL	INFORMATION - COMMUNICATION	Académie de Grenoble + département de l'Ain		Académie de Grenoble + département de l'Ain
			Académie de Grenoble + département de l'Ain		Académie de Grenoble + département de l'Ain
		LETTRES	Académie de Grenoble		Académie de Grenoble + département de l'Ain
			ANGLAIS/ALLEMAND	Académie de Grenoble + département de l'Ain	Académie de Grenoble + département de l'Ain
		LEA	ANGLAIS/ESPAGNOL	Académie de Grenoble + département de l'Ain	Académie de Grenoble + département de l'Ain
			ANGLAIS/ITALIEN	Académie de Grenoble + département de l'Ain	Académie de Grenoble + département de l'Ain
			ANGLAIS	Académie de Grenoble + département de l'Ain	Académie de Grenoble + département de l'Ain
		LLCER	ESPAGNOL	Académie de Grenoble + département de l'Ain	Académie de Grenoble + département de l'Ain
			ITALIEN	Académie de Grenoble + département de l'Ain	Académie de Grenoble + département de l'Ain
			Académie de Grenoble + Département de l'Ain		Académie de Grenoble + département de l'Ain
	DEG	Académie de Grenoble + Département de l'Ain		Académie de Grenoble + département de l'Ain	
	DEG	Académie de Grenoble + Département de l'Ain		Académie de Grenoble + département de l'Ain	
	DEG	ECONOMIE ET GESTION	Académie de Grenoble + département de l'Ain		Académie de Grenoble + département de l'Ain
			SCIENCE DU NUMERIQUE - GESTION INDUSTRIELLE	Académie de Grenoble + département de l'Ain	Académie de Grenoble + département de l'Ain
			SCIENCE POLITIQUE ET RELATIONS INTERNATIONALES	Académie de Grenoble + département de l'Ain	Académie de Grenoble + département de l'Ain
	SHS	Académie de Grenoble + département de l'Ain		Académie de Grenoble + département de l'Ain	
	SHS	HISTOIRE	SCIENCES PO - DROIT	Académie de Grenoble + département de l'Ain	Académie de Grenoble + département de l'Ain
			ARCHEOLOGIE, HISTOIRE DE L'ART, PATRIMOINE	Académie de Grenoble + département de l'Ain	Académie de Grenoble + département de l'Ain
			HISTOIRE ET CIVILISATIONS	Académie de Grenoble + département de l'Ain	Académie de Grenoble + département de l'Ain
	SHS	Académie de Grenoble + département de l'Ain		Académie de Grenoble + département de l'Ain	
	SHS	Académie de Grenoble + département de l'Ain		Académie de Grenoble + département de l'Ain	
	STS	Académie de Grenoble + département de l'Ain		Académie de Grenoble + département de l'Ain	
	STS	PHYSIQUE-CHIMIE	PHYSIQUE	Académie de Grenoble + département de l'Ain	Académie de Grenoble + département de l'Ain
			CHIMIE	Académie de Grenoble + département de l'Ain	Académie de Grenoble + département de l'Ain
			PHYSIQUE - CHIMIE	Académie de Grenoble + département de l'Ain	Académie de Grenoble + département de l'Ain
	STS	Académie de Grenoble + département de l'Ain		Académie de Grenoble + département de l'Ain	
	STS	SCIENCES POUR L'INGENIEUR	ESET	Académie de Grenoble + département de l'Ain	Académie de Grenoble + département de l'Ain
			TRI	Académie de Grenoble + département de l'Ain	Académie de Grenoble + département de l'Ain
STS	Académie de Grenoble + département de l'Ain		Académie de Grenoble + département de l'Ain		
STS	Académie de Grenoble + département de l'Ain		Académie de Grenoble + département de l'Ain		
STS	Académie de Grenoble + département de l'Ain		Académie de Grenoble + département de l'Ain		
STS	STAPS	STAPS – Éducation et motricité (EM) STAPS – Entraînement sportif (ES) STAPS – Ergonomie du sport et performance motrice (ESPM)	Département Savoie et Haute Savoie + • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Ambliion (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Ardent-Es-Cordon (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Apremont (01100) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Aranc (01110) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Arcent (01100) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Arbois en Bugny (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Arvix (01510) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Artemare (01510) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bellignat (01100) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Valsenhône (01200) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bellefleur (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bellefleur (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Valromey-sur-Sânon (01280) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Béron (01350) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Billiat (01200) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bobizon (01400) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Briegnot-Cordon (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Brens (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Brion (01460) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : La-Burbenche (01510) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Ceignes (01430) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Creston (01400) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Ceyzérieu (01350) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Challes-la-Montagne (01450) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Challes (01630) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Champagne-En-Valromey (01260) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Champagnon (01410) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chanay (01420) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Charny (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chazay-Bons (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chignieu-La-Baîne (01510) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chignieu (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chizay-Forens (01200) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Colonges (01550) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Colomieu (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Cordiname (01430) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Creston (01300)	Département Savoie et Haute Savoie + • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Ambliion (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Ardent-Es-Cordon (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Apremont (01100) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Aranc (01110) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Arcent (01100) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Arbois en Bugny (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Arvix (01510) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Artemare (01510) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bellignat (01100) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Valsenhône (01200) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bellefleur (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bellefleur (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Valromey-sur-Sânon (01280) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Béron (01350) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Billiat (01200) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Bobizon (01400) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Briegnot-Cordon (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Brens (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Brion (01460) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : La-Burbenche (01510) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Ceignes (01430) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Creston (01400) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Ceyzérieu (01350) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Challes-la-Montagne (01450) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Challes (01630) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Champagne-En-Valromey (01260) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Champagnon (01410) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chanay (01420) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Charny (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chazay-Bons (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chignieu-La-Baîne (01510) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chignieu (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Chizay-Forens (01200) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Colonges (01550) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Colomieu (01300) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Cordiname (01430) • Tous les candidats domiciliés dans la commune suivante : Creston (01300)	